

Offensifs et unis!

Malgré la très forte mobilisation de la profession durant l'année dernière, force est de constater que la bataille est loin d'être terminée.

La loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » actant le transfert des DRONISEP aux régions a finalement été votée et les collègues attendent avec angoisse la désignation des services et parties de services qui devraient être transférés.

Même si l'article 23 réduit les compétences des régions à la production de documentation de portée régionale, cette subtilité semble avoir échappé à de nombreux responsables politiques.

Ainsi en réponse aux alertes de la FSU, le secrétaire général de l'Elysée semble écarter la possibilité pour l'ONISEP de continuer à produire des informations à destination du grand public !

C'est d'ailleurs ce que confirme le « guide repères pour l'orientation en 2^{de} GT » qui laisse le champ libre aux organismes mandatés par les régions pour apporter toute l'information sur les métiers aux lycéens. **Que va devenir l'ONISEP dans ces conditions ?** Sera-t-elle réduite à la gestion de la base nationale de données que d'autres éditeurs pourront piller à loisirs ?

L'avenir des CIO devrait faire l'objet d'un rapport et de décisions dans l'année qui vient. Si elles sont prises de la même manière que l'an passé, il y a du souci à se faire !

Sans concertation, **sans même attendre** le cadrage annoncé dans la loi pour l'intervention des régions dans les EPLE et pour définir le partenariat Etat/régions, **le MEN dévoile de plus en plus sa stratégie de démantèlement du service public d'orientation de l'EN.**

L'intersyndicale se réunit le 13 septembre. Des actions sont déjà prévues avec la FCPE fin septembre.

Nous devons continuer à porter haut et fort nos revendications car elles vont dans le sens de l'intérêt des élèves, des parents et des personnels.



Contre la privatisation, la manipulation et le formatage des esprits, **défendons tous ensemble nos CIO**, nos missions et notre service public d'information et d'orientation de l'EN.



Actions...

Au début de l'été, le SNES-FSU a rencontré la FCPE sur le dossier de l'orientation.

Nos analyses étant convergentes, une **tribune** a été rédigée et proposée aux autres organisations syndicales. Elle doit paraître **dans la presse dans la semaine du 24 au 29 septembre**.

Nous vous incitons à en **profiter pour organiser/participer à des réunions publiques dans les académies et/ou les départements** sur cette période, pour alerter sur la transformation radicale de la conception de l'orientation scolaire et la casse de l'ONISEP et des CIO. Ces réunions pourront déboucher sur des actions en direction des pouvoirs publics (interpellation des responsables hiérarchiques, rétention des remontées de documents administratifs, rassemblements devant les rectorats ou les conseils régionaux, etc...).

Une pétition intersyndicale sera déposée.

Continuons d'informer largement les enseignants dans les établissements scolaires, et opposons-nous, notamment dans les CA, à tout alourdissement des tâches des professeurs principaux, à tout glissement des missions des PsyEN EDO vers les enseignants ou vers les organismes mandatés par les régions.



Le SNES-FSU se bat!

- ⇒ **Pour le maintien des missions de l'ONISEP**, notamment la production d'une documentation adaptée aux élèves, aux étudiants et aux parents dans le respect d'une garantie de fiabilité, de pluralité de l'information et d'indépendance par rapport aux divers groupes de pression.
- ⇒ **Pour le maintien des DRONISEP et de leurs personnels dans l'Éducation nationale**, par la création d'un pôle d'information pour l'orientation dans chaque rectorat.
- ⇒ **Pour le maintien de tout le réseau des CIO**, service public d'orientation de l'Éducation Nationale de proximité et de l'affectation des PsyEN et des DCIO en CIO.
- ⇒ **Contre la remise en cause du statut et des missions des psychologues** de l'éducation nationale EDO et en particulier contre le glissement de leurs missions vers les enseignants et vers les organismes mandatés par les régions pour intervenir dans les établissements.

Rejoignez-nous <https://www.snes.edu/Adherer-ou-re-adherer-au-SNES.html>

Contact: psy-en@snes.edu